

Demande d'autorisation de voirie

La mise en place d'une benne à gravats par les particuliers/entreprises

Le demandeur	Particulier	Service public	Entreprise
--------------	-------------	----------------	------------

Nom : Prénom :
 Date de naissance :/...../..... Département et commune de naissance :
 Adresse complète :
 Téléphone : Courriel :
 Portable : FAX :
 N° de parcelle cadastrée :
 Date de réalisation des travaux du au

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
 Date de naissance :/...../.....
 Adresse complète :
 Téléphone : Courriel :
 Si entreprise – dénomination :
 N° SIRET : Code APE
 Date de réalisation des travaux du au

REGLEMENT

Si différent du demandeur

Adresse de facturation :
 Société + Fax :
 Courriel :

- Tarif en vigueur : **21 €/jour ou 95 €/semaine**
- Règlement à l'ordre du trésor public à réception du titre de paiement (la Mairie n'accepte aucun règlement)

Mail : service.technique@ville-ermont.fr pour renvoyer la demande + copie pièce d'identité

Attention :

- La mairie ne fournit pas les bennes.
- Les emplacements des bennes à gravats sont accordés uniquement sur des places de stationnement.
- L'obtention de l'autorisation sera accordée dans un délai d'une semaine à partir du dépôt de dossier complet. Elle donnera lieu à la création d'un arrêté municipal.

Fait à _____ Le ____/____/_____/

Signature